



REGLEMENT INTERIEUR

UTILISATION DES MANEGES :

- Priorité aux cours chevaux pour le grand manège et aux cours poneys pour le petit manège
- Priorités : cheval monté prioritaire devant cheval longé, lui-même prioritaire devant cheval lâché. Il est interdit de longer son cheval lorsqu'un cheval est monté.
- Priorité sur la piste : priorité à l'allure supérieure, et priorité à main gauche en dressage et à main droite en obstacle.
- Il est indispensable de ramasser les crottins dans les manèges, afin d'y maintenir un bon sol. Votre confort en dépend !
- Le soir, si vous êtes le dernier utilisateur, merci d'éteindre la lumière.

UTILISATION DE LA CARRIERE :

- Les mêmes règles s'appliquent, les cours étant toujours prioritaires
- Il est interdit d'y longer et d'y lâcher son cheval.

UTILISATION DU ROND DE LONGE :

- L'utilisation du rond de longe est limitée au maximum à $\frac{3}{4}$ d'heure par cheval.
- Le sable, de type Toubin-Clément, n'accepte pas les déchets organiques pour garder ses grandes qualités ; il est donc **indispensable** de ramasser les crottins.
- Après chaque utilisation, rabattre le sable à l'aide de la pelle.

UTILISATION DES PADDOCKS :

- Il ne faut pas confondre mise au paddock et mise au pré.
- Il est d'usage de mettre un cheval au paddock, après travail, et non en lieu et place du travail.
- Le temps de mise au paddock ne pourra excéder 2 heures et un responsable désigné devra être présent pendant cette durée.
- Veillez bien à la fermeture des portes (pour que le courant passe).
- Le non respect de ces règles sera sanctionné par la remise du cheval au box.

UTILISATION DU CLUB HOUSE ET DES TOILETTES:

- Si vous utilisez de la vaisselle, merci de nettoyer après usage, et, si nécessaire de balayer et vider la poubelle.
- Pour les toilettes, merci de respecter ces lieux et de les laisser comme vous aimeriez les trouver en entrant.

REGLES GENERALES :

Le port de la bombe est obligatoire dans toutes les circonstances pour tout cavalier mineur. Les cavaliers majeurs, désirant monter sans casque, devront obligatoirement signer une décharge, indiquant qu'ils ne se retourneront pas contre le club en cas d'accident.

Pour le respect d'autrui et pour votre sécurité, il est indispensable:

- de ranger le matériel utilisé (barres d'obstacle ou autre) après utilisation,
- de balayer les saletés et/ou les crottins devant les boxes,
- d'éteindre l'électricité (manèges, carrière, rond de longe, boxes),
- de ne pas abuser de la douche, de prendre soin de l'embout et de ramasser les crottins,
- de se regrouper sur la même surface si vous êtes peu nombreux.

Merci de bien vouloir respecter ces quelques règles essentielles, pour la bonne marche du club et pour que tout ce qui est mis à votre disposition dure longtemps.

Jean-Luc et Denise Méline

Arnaud Méline

Le Président de l'APCP